UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

DELIBERATION n° 2022-67

portant nouvelle désignation des membres du Bureau d'établissement

Point inscrit à l'ordre du jour n°4

Conseil d'administration du 15 septembre 2022

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, notamment son article 8 ;
Vu la délibération n°2021-10 adoptée en Conseil d'administration portant avis sur le format de constitution du Bureau d'établissement en date du 28 janvier 2021 ;
Vu la délibération n°2021-77 du Conseil d'administration portant désignation des membres du Bureau d'établissement en date du 09 septembre 2021 ;
Considérant les sièges vacants des représentants du collège B et du collège des Usagers ;
Considérant la proposition du Président de l'Université portant sur la composition du Bureau d'établissement ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration ont élu les **membres du Bureau d'établissement** parmi les élus du Conseil d'administration, comme suit :

- Les représentants du collège A, **professeurs et assimilés** :

Titulaires	Suppléants
• Pr. Jean-Michel JAUZE	Pr. Estelle NOBECOURT
• Pr. Bérénice DORAY	DR Patrick MAVINGUI
• Pr. Alexis PARMENTIER	Pr. Brigitte GRONDIN-PEREZ

- Les représentants du collège B, **maîtres de conférences et autres enseignants et assimilés** :

Titulaires	Suppléants
• Dr. Marie THIANN-BO MOREL	Dr. Mohamed AIT-AARAB
• Dr. Fabrice VIALE	Dr. Katia ANGUE
• Dr. Anne-Cécile KOENIG LE RIBEUZ	Dr. Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP

- Les représentants des personnels **BIATSS** :

Titulaires	Suppléants
• Gael ARQUIER	Fabienne ETHEVE
• Hafsah LIMBADA	Patrick RIVIERE

- Les représentants du collège des **Usagers** :

Titulaires	Suppléants
• Tristan DOUROUGUIN	Ketty GRONDIN
• Esli HOAREAU	Vacant

- Les représentants des **personnalités extérieures** :

Titulaires	Suppléants
• Marc HONORE	Jeanne LOYHER
• Claude-Anne GAUTHIER	Eric JEUFFRAULT

Résultat du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				32		
N'ayant pas pris part au vote				1		
Nombre de voix	pour	30	contre	0	abstention(s)	1

Fait à Saint-Denis le 26 septembre 2022
Le Président de l'Université de La Réunion

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, le 27 SEP. 2022

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 27 SEP. 2022